



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

DU SITE « JE PROTÈGE MON PROJET »

Par Courtier I Cabinet d'avocats

PREAMBULE

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats est implanté à Marseille et à Paris, et son activité s'étend à toute la France. Il intervient dans les domaines du Droit des Affaires, du Droit des Nouvelles Technologies et de la Propriété intellectuelle, avec une compétence particulière pour ce qui concerne le traitement des Données et le commerce électronique. Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats intervient auprès des entreprises, collectivités, associations, porteurs de projets et des artistes. Le Cabinet a développé une importante expérience dans l'accompagnement des entreprises innovantes et la protection du patrimoine immatériel, dont principalement les marques, les dessins et modèles, les logiciels et les bases de données.

Dans ce contexte, le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats a souhaité proposer aux porteurs de projets la mise à disposition d'un Site de consultation à distance accessible aux adresses www.jeprotegemonprojet.com et www.protegermonprojet.com et fr, leur permettant d'obtenir une aide automatisée pour déterminer la nature des questions auxquelles ils doivent répondre pour développer et protéger leur projet (la « *check-list* »), de poser une question à un avocat, ou de demander un devis au cabinet pour des questions plus complexes.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats s'engage à ce que le Site présente toutes les garanties inhérentes aux règles déontologiques de la profession d'Avocat

ARTICLE 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats met le Site à disposition des Utilisateurs ainsi que les obligations réciproques de chaque partie dans le cadre de l'utilisation du Service.

En conséquence, l'Utilisateur accepte, sans réserve, les présentes CGU dans leur intégralité avant toute utilisation du Service. Les présentes CGU sont accessibles sur chaque page du site.

La simple navigation sur le Site ou utilisation du Service avant même la commande d'une Prestation emporte automatiquement acceptation de l'Utilisateur aux présentes CGU.

ARTICLE 2 – Définitions

Les mots et expressions ci-après commençant par une lettre majuscule, au singulier ou au pluriel, sont employés dans les présentes CGU avec la signification suivante :

« Conditions Générales de Vente – **Convention d'Honoraires** » (ci-après « CGV-Convention d'Honoraires ») : contrat obligatoirement passé entre le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats et l'Utilisateur relatif à la prestation de consultations en ligne « Poser une question » décrite à l'article 5.2 ci-après), qui précise, notamment, le montant ou le mode de détermination des honoraires couvrant les diligences prévisibles, ainsi que les divers frais et débours envisagés.

« **Site** » : site internet sécurisé du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats accessible par les Utilisateurs à l'adresse URL « xwww.jeprotegemonprojet.com ou [.fr](http://www.jeprotegemonprojet.fr) » ou « www.protegermonprojet.com ou [.fr](http://www.protegermonprojet.fr) » et permettant d'avoir accès au Service dans les conditions et modalités prévues par les présentes CGU.

« **Prestation** » : prestation intellectuelle rendue par le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats à l'Utilisateur grâce aux services proposés sur le Site, et dont les modalités d'exécution sont décrits à l'article 5 ci-après et régies par les CGV-Convention d'Honoraire en ce qui concerne les Prestations dont il est possible de bénéficier en ligne en les payant via le Site dans la partie « Poser une question ».

« **Service** » : service de mise en relation entre le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats et l'Utilisateur fourni via le Site dans les conditions précisées à l'article 5 « *Description du service* » ci-après.

« **Solution de paiement sécurisé** » : ensemble des outils de paiement mis à disposition sur le Site via le service de paiement PayPal, édité par la Société PayPal (Europe) S.à r.l. & Cie, S.C.A, pour permettre à l'Utilisateur de payer les Prestations dans les conditions fixées dans les Conditions Générales de PayPal. La Solution de paiement sécurisée est celle qui doit être exclusivement utilisée par le Client pour le paiement de la prestation « Poser une question » telle que décrite à l'article 5.2 ci-après.

« **Utilisateur** » : toute personne physique âgée de plus de 18 ans et jouissant de ses pleines capacités juridiques, ou toute personne morale de droit privé ou public navigant sur le Site et/ou souscrivant au Service.

ARTICLE 3 – MENTIONS LEGALES

Le site www.jeprotegemonprojet.fr est édité par : **COURTIER I Cabinet d'Avocats**

SELARL – RCS Marseille n°804 391 142, inscrite auprès de l'Ordre des Avocats de Marseille

N° de TVA intracommunautaire : FR 66 804391142

Siège : 2 rue Odette Jasse 13015 Marseille

Adresse secondaire : 44 rue de la Clef 75005 Paris

Téléphone : 04 86 26 21 00

E-mail : contact@courtier-avocats.com

Directeur de la publication : Nicolas COURTIER

Le site est hébergé par : **Nouveaux Territoires**

8 boulevard Sainte Thérèse 13005 Marseille

Téléphone : 04 84 25 56 55

www.nouveauxterritoires.fr

ARTICLE 4 – ACCES AU SERVICE

Tout Utilisateur peut naviguer librement sur le Site. Toutefois, l'inscription au Service est obligatoire pour poser une question et obtenir un devis.

4.1 Prérequis généraux

Pour accéder au Service, l'Utilisateur accepte devoir :

- Activer JavaScript
- Autoriser la collecte de cookies dans les options de son navigateur internet
- Disposer d'une connexion à Internet minimale active et d'un niveau suffisant
- Disposer d'un système d'exploitation récent et à jour
- Utiliser un navigateur internet récent
- personne physique : être âgé de plus de 18 ans, disposer de ses pleines capacités juridiques et utiliser le Service pour son propre compte ou les besoins de sa propre activité professionnelle s'il n'est pas consommateur
- personne morale : souscrire au service en tant que professionnel exclusivement, par l'intermédiaire d'un représentant légal ou d'un préposé dûment habilité.

A défaut de respecter les prérequis susvisés, l'Utilisateur est informé qu'il ne pourra pas utiliser le Service en tout ou partie. En cas de fausse déclaration, l'Utilisateur reconnaît qu'il s'expose à un refus d'intervention de la part le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, sans préjudice des sanctions civiles ou pénales qu'il pourrait encourir à ce titre.

4.2 Prérequis pour l'utilisation de la Solution de paiement sécurisée

Pour le paiement de la Prestation effectuée en ligne « Poser une question » telle que décrite à l'article 5.2 ci-après, seule la Solution de paiement sécurisé en ligne proposée par le Site doit être utilisée par l'Utilisateur, dans les conditions et selon les modalités prévues dans les Conditions Générales PayPal que l'Utilisateur doit préalablement accepter pour payer sa Prestation.

L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'en souscrivant à ces dernières :

- PayPal impose des exigences préalables complémentaires, indispensables à l'utilisation de la Solution de paiement sécurisé, dont il doit prendre connaissance avec attention avant toute utilisation de la Solution de paiement sécurisé.
- A défaut de respecter ces prérequis, l'Utilisateur s'expose notamment à ce que, sans droit à indemnités d'aucune sorte, il ne puisse commander de Prestations, qu'il ne puisse commander les Prestations que de façon restreinte dans la limite des seuils et autorisations légales, ou que sa Prestation commandée soit automatiquement annulée.

ARTICLE 5 – DESCRIPTION DU SERVICE

Le Site permet à l'Utilisateur de solliciter trois types de Prestations :

- générer gratuitement la liste des questions qu'il doit se poser pour développer et protéger son projet (Ci-après « check-list »),
- poser une question payante au Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats
- faire établir un devis par le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats lorsque les besoins de l'Utilisateur dans la mise en œuvre de son projet vont au-delà d'une simple question payante. A titre d'exemples : le dépôt d'une marque, la création d'une société, la création d'une association...

5.1 Check-list

L'Utilisateur souhaitant établir une check-list démarre le processus d'aide automatisée en cliquant sur le bouton « DEMARRER, C'EST GRATUIT » disponible sur la page d'accueil du Site.

Le Site pose alors plusieurs questions à choix multiples auxquelles l'Utilisateur répond par simple clic.

L'Utilisateur ne peut choisir qu'une seule réponse par question. En revanche, il peut recommencer le processus avec des choix différents afin de comparer les réponses.

A l'issue du questionnaire, le Site génère automatiquement la check-list en fonction des réponses fournies sous forme de lettre. Cette check-list est générée au format .pdf directement sur le Site après la validation de la troisième page du questionnaire

L'ensemble des formulations de la check-list ont fait l'objet d'une enveloppe e-Soleau auprès de l'INPI

L'Utilisateur peut copier et citer la check-list autant de fois qu'il le souhaite à la seule condition d'en mentionner la source : « www.jeprotegemonprojet.com » ou « COURTIER I Cabinet d'Avocats ».

L'Utilisateur est informé et accepte que, s'il ne respecte pas cette condition, il s'expose aux sanctions prévues par l'article 11 des présentes CGU.

L'Utilisateur est informé et accepte que la check-list ne constitue pas une consultation d'avocat mais des informations de nature documentaire.

5.2 Poser une question

L'Utilisateur souhaitant poser une question payante au cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats clique sur le bouton « POSER UNE QUESTION » disponible sur la page d'accueil du Site.

L'Utilisateur est alors redirigé vers un formulaire, dans lequel il renseigne obligatoirement les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Courriel
- Sujet
- Question

De manière optionnelle, l'Utilisateur peut renseigner son numéro de téléphone et télécharger un document à communiquer au cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats ne garantit pas de pouvoir lire tous les types de fichiers. Il recommande l'envoi de fichiers au format .pdf.

Une fois que les champs ont été remplis et que l'Utilisateur a cliqué sur « ENVOYER », le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats répond dans les plus brefs délais par courriel à l'Utilisateur.

Cette réponse comprend les éléments suivants :

- la possibilité ou non de répondre à la question

et, si le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats indique qu'il est possible de répondre à la question :

- le prix, dans les conditions énoncées à l'article 6.2 ci-après
- un lien vers une page d'identification puis de paiement

Si le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats a indiqué pouvoir répondre à la question et si le prix convient à l'Utilisateur, celui-ci clique sur le lien d'identification et de paiement contenu dans le courriel.

L'Utilisateur est informé du fait que les règles de la profession d'avocat imposent de connaître l'identité des clients. En conséquence, l'Utilisateur accepte que cette identification soit un préalable à l'obtention de la réponse à la question qu'il a posée.

Selon la nature de la question, la fourniture d'un justificatif légal d'identité pourra être réclamé.

Après avoir cliqué sur le lien d'identification, l'Utilisateur est redirigé vers un formulaire dans lequel il renseigne obligatoirement les informations suivantes :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Dénomination sociale
- Numéro RCS si l'Utilisateur est une société

- Adresse
- Courriel

De manière optionnelle, l'Utilisateur peut renseigner sa qualité, son numéro de téléphone fixe, son numéro de téléphone mobile et toute information complémentaire.

Pour pouvoir confirmer sa commande, l'Utilisateur doit obligatoirement accepter les CGV-Convention d'Honoraires. Pour ce faire, il coche la case « J'accepte les Conditions Générales de vente ». En cochant cette case, les CGV-Convention d'Honoraires s'affichent. L'Utilisateur en prend connaissance est invité à en prendre connaissance et à cliquer alors sur le bouton « ACCEPTER ».

L'Utilisateur confirme sa commande en cliquant sur « ENVOYER ».

L'Utilisateur est redirigé vers la page de la Solution de paiement sécurisée. Il renseigne ses données bancaires selon les indications fournies par la Solution de paiement sécurisée.

Une fois le paiement validé par la Solution de paiement sécurisée, l'Utilisateur est redirigé vers une page du Site lui confirmant la commande.

En cas d'échec du paiement ou d'abandon du processus, l'Utilisateur est redirigé vers une page du Site lui confirmant l'échec du paiement, sur laquelle il peut indiquer le problème qu'il a éventuellement rencontré.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats s'engage à communiquer une réponse par courriel dans un délai de 48 heures ouvrées suivant la réception du paiement.

En cas d'impossibilité de répondre dans les délais impartis, le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats envoie un courriel avant les 48 heures ouvrées suivant la réception du paiement et informe d'un nouveau délai non renouvelable qui ne peut excéder trois (3) jours ouvrés. Cela sera le cas, par exemple, si des recherches doivent être réalisées.

5.3 Demander un devis

L'Utilisateur souhaitant demander un devis au cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats clique sur le bouton « DEMANDER UN DEVIS » disponible sur la page d'accueil du Site.

L'Utilisateur est alors redirigé vers un formulaire, dans lequel il renseigne obligatoirement les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Courriel
- Demande

De manière optionnelle, l'Utilisateur peut renseigner son numéro de téléphone et télécharger un document à communiquer au cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats ne garantit pas de pouvoir lire tous les types de fichier. Il recommande l'envoi de fichiers au format .pdf.

Une fois que les champs ont été remplis et que l'Utilisateur a cliqué sur « ENVOYER », le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats répond dans les plus brefs délais par courriel à l'Utilisateur.

Cette réponse comprend les éléments suivants :

- la demande correspond ou non aux compétences du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats
- si le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats indique être compétent : les conditions d'intervention
- et un lien d'identification
- si le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats indique ne pas être compétent : éventuellement et à titre indicatif les coordonnées d'un autre avocat.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats ne garantit pas de fournir à l'Utilisateur les coordonnées d'un autre avocat s'il indique ne pas être compétent pour répondre à la demande de l'Utilisateur. S'il le fait, il ne garantit pas que l'avocat recommandé se déclarera lui-même compétent pour répondre à la demande de l'Utilisateur. L'Utilisateur est informé du fait qu'il ne s'agit que d'une simple recommandation, sans engagement de la part ni du Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, ni de l'avocat recommandé.

Si le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats a indiqué pouvoir donner suite à la demande de l'Utilisateur et si les conditions d'intervention conviennent à l'Utilisateur, celui-ci clique sur le lien d'identification contenu dans le courriel sus-mentionné.

L'Utilisateur est informé du fait que les règles de la profession d'avocat imposent de connaître l'identité des clients. En conséquence, l'Utilisateur accepte que cette identification soit un préalable à la poursuite du processus.

Selon la nature de la demande, la fourniture d'un justificatif légal d'identité pourra être réclamé.

Après avoir cliqué sur le lien d'identification, l'Utilisateur est redirigé vers un formulaire dans lequel il renseigne obligatoirement les informations suivantes :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Dénomination sociale
- Numéro RCS si l'Utilisateur est une société
- Adresse
- Courriel

De manière optionnelle, l'Utilisateur peut renseigner sa qualité, son numéro de téléphone fixe, son numéro de téléphone mobile et toute information complémentaire.

L'Utilisateur confirme son inscription en cliquant sur « ENVOYER ». Une fois cette inscription effectuée, le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats s'engage à adresser un devis à l'Utilisateur par courriel dans un délai de 48 heures ouvrées suivant la réception de l'identification.

En cas d'impossibilité de répondre dans les délais impartis, le Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats envoie un courriel avant les 48 heures ouvrées suivant la réception de l'identification

et informe d'un nouveau délai non renouvelable qui ne peut excéder trois (3) jours ouvrés. Cela sera le cas, par exemple, si des recherches doivent être réalisées.

Après la réception de l'identification les échanges entre l'Utilisateur et le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats interviendront par tout moyen et principalement par courriels.

De même l'Utilisateur reconnaît et accepte que, dans le cadre de la Prestation « Demander un devis » qui fait l'objet du présent article, le Site est un vecteur de mise en relation entre l'Utilisateur et le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats. De ce fait, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les prestations ultérieures à la délivrance du devis ne seront pas fournies en ligne, mais par des échanges classiques avec les membres du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, par tous moyens.

Tout manquement aux présentes CGU ainsi que toute infraction ou suspicion d'infraction entraînent l'arrêt immédiat et sans préavis du Service.

ARTICLE 6 – TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Trois tarifs et modalités de paiements s'appliquent selon la Prestation :

6.1 Tarifs et modalités de paiement applicables à la Prestation « check-list »

La Prestation « Check-list » est entièrement gratuite.

6.2 Tarifs et modalités de paiement applicables à la Prestation « Poser une question »

Le tarif et les modalités de paiement de la Prestation « Poser une question » sont soumis aux CGV-Convention d'Honoraires, que l'Utilisateur doit obligatoirement accepter lors de la commande de la Prestation.

Le prix minimum s'élève à cinquante (50) euros TTC le prix maximum à deux cent cinquante euros (250) TTC. Au delà de ce prix c'est la prestation « Demander un devis » qui sera proposée, selon les modalités décrites à l'article suivant.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le prix soit proposé au cas par cas, en fonction de la nature de la question et de l'ampleur des éventuelles recherches à fournir par le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît et accepte que le tarif définitif soit proposé lors du premier courriel envoyé par le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats tel que décrit à l'article 5.2 des présentes CGU. Il demeure libre d'accepter ou non les conditions tarifaires contenues dans ce courriel.

Sauf accord contraire et exprès du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, l'Utilisateur paie la Prestation uniquement via la Solution de paiement sécurisée. L'Utilisateur est informé qu'en acceptant les Conditions Générales de l'éditeur de la Solution de paiement sécurisée (PayPal), auxquelles le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats n'est pas partie, il est contractuellement lié à PayPal, et que ces Conditions Générales lui sont exclusivement applicables dans le cadre de l'utilisation de la Solution de paiement sécurisée.

6.3 Tarifs et modalités de paiement applicables à la Prestation « Demander un devis »

Le devis est établi sur la base des tarifs habituels du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, consultables sur le site du cabinet à l'adresse URL suivante :

<http://www.courtier-avocats.com/tarif-du-cabinet-courtier-cabinet-davocats/>.

Il est rappelé que, dans le cadre de la Prestation « Demander un devis », le Site est un vecteur de mise en relation entre l'Utilisateur et le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats. De ce fait, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les prestations ultérieures à la délivrance du devis ne soient pas fournies en ligne, mais par des échanges classiques avec les membres du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les travaux proposés dans le devis ne soient réalisés qu'après un accord exprès formulé par l'Utilisateur sur leur nature, leur prix et leur modalité de paiement. Cet échange prendra la forme d'une Convention d'Honoraires, dans le cadre de l'ensemble des règles applicables à la profession d'avocat.

Dans ce contexte, les prestations prévues par le devis ne sont pas obligatoirement payées en ligne, mais par tout moyen de paiement envisagé dans ledit accord.

ARTICLE 7 – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L 221-28 1° du Code de la Consommation, l'Utilisateur ne peut exercer son droit de rétractation pour les fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès de l'Utilisateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

L'Utilisateur reconnaît donc formellement et accepte que, dans toutes les hypothèses où il a accepté expressément l'exécution de la Prestation et renoncé expressément à exercer son droit de rétractation avant l'expiration dudit délai, il ne pourra valablement invoquer ce droit.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE

L'Utilisateur garantit que les informations personnelles communiquées au Site sont exactes et à jour.

L'Utilisateur est informé du fait que, en cas d'usurpation d'identité, il s'expose à des poursuites tant civiles que pénales.

L'Utilisateur s'engage à ne communiquer au Site aucun fichier susceptible d'endommager le Site.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments composant le Site sont la propriété du Cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

Les présentes CGU ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur les éléments composant le Site mis à sa disposition pour les besoins du Service.

Aucun élément composant le Site ne peut être représenté, reproduit, altéré, de quelque manière que ce soit, sous quelque support que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

L'Utilisateur est informé que tout manquement constitue un acte de contrefaçon sanctionné par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, et qu'il s'expose à des poursuites.

ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES ET SECRET PROFESSIONNEL

10.1 Collecte des données

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats est amené, pour les besoins du Service, à collecter les données personnelles des Utilisateurs.

Ces données sont susceptibles d'être communiquées à des tiers hébergeants et/ou assurant le support du Site ou la fourniture de solution de paiement sécurisé et, de manière générale, à tous les fournisseurs intervenant sur le Site afin de permettre au cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats d'assurer le Service.

En particulier, le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats peut collecter ou donner instructions à ses fournisseurs de collecter les données suivantes sur l'Utilisateur, sans y avoir nécessairement et directement accès :

- Nom, prénom, titre,
- Date et lieu de naissance,
- Adresse personnelle et/ou professionnelle,
- N° TVA intracommunautaire,
- N°SIREN, n°RCS,
- Adresse e-mail et site internet,
- Numéros de téléphone fixe / mobile,
- Adresse IP,
- Données de paiement / carte bancaire,
- Données relatives à la gestion des réponses

En dehors des cas sus-mentionnés, le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats transmettra les données personnelles uniquement sur réquisition judiciaire et dans le strict respect de la réglementation applicable et du secret professionnel.

10.2 Droits des Utilisateurs

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'Utilisateur dispose, à tout moment, d'un droit :

- d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent
- d'opposition, pour des motifs légitimes, à ce que certaines données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement
- d'opposition, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciales
- d'interroger le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats en tant que responsable du traitement des données afin d'obtenir (i) la confirmation que des

données à caractère personnel le concernant font ou ne font pas l'objet d'un fichier, (ii) des informations relatives aux finalités du fichier, aux catégories de données personnelles collectées et aux destinataires auxquels les données sont communiquées, (iii) la communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel le concernant ainsi que toute information disponible quant à l'origine de celle-ci

- d'exiger que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées les données à caractère personnel le concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : contact@courtier-avocats.com ou d'un courrier par voie postale à l'adresse suivante : COURTIER Cabinet d'Avocats, 2 rue Odette Jasse, 13015 Marseille. L'Utilisateur joint à sa demande une copie d'une pièce d'identité, faute de quoi sa demande ne sera pas traitée.

Même après la réalisation des Prestations, pour des raisons d'ordre professionnel, comptable et fiscal propres à la profession d'avocat, et à toutes fins de preuve, des données concernant l'Utilisateur peuvent être conservées et archivées confidentiellement par le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, selon les lois en vigueur.

ARTICLES 11 – COOKIES

Dans l'objectif notamment de rendre les services de la Plateforme plus performants, l'Utilisateur est informé que le Site utilise des cookies ou autres traceurs et « témoins de connexion ».

Lors de ses visites sur leSite, ces derniers sont susceptibles d'être installés dans le terminal de l'Utilisateur sous réserve des choix et options qu'il peut exprimer à tout moment.

Les cookies utilisés par le Site sont :

- PHPSESSID : Ce cookie sert à gérer la session de l'Utilisateur par le serveur.
- wp-settings-1 et wp-settings-time-1 : Ces cookies servent à personnaliser l'interface de l'Utilisateur et ne contiennent aucune information personnelle d'identification

Ces cookies ayant pour finalité exclusive de permettre ou faciliter la communication par voie électronique et étant strictement nécessaires à la fourniture du Service à la demande de l'Utilisateur, ils ne sont pas soumis à son consentement.

L'Utilisateur peut à tout moment effacer ces cookies ou s'opposer à leur collecte en paramétrant son navigateur. Dans ce cas, il reconnaît et accepte que l'utilisation du Service ne lui est pas garantie.

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Ni le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, ni l'Utilisateur ne sera responsable d'un quelconque dommage directement lié à un cas de force majeure tel que retenu par la jurisprudence française (y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les coupures d'électricité ou de réseaux de télécommunication) que la partie défaillante notifiera à l'autre partie sans délai et fera tout son possible de limiter.

ARTICLE 13 – MODIFICATIONS DU SERVICE ET DES CGU, SUSPENSION OU ARRÊT DÉFINITIF DU SITE, RESILIATION

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats peut être amené à tout moment à procéder à des modifications du Service et des présentes CGU de façon unilatérale, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte expressément. L'Utilisateur sera informé de toute modification, par tout moyen à la convenance du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

En cas d'une telle modification, les conditions générales applicables restent celles qui étaient en vigueur au jour de la commande d'une Prestation.

L'Utilisateur pourra refuser ces modifications en renonçant à l'Utilisation du Service.

Le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats se réserve le droit de suspendre ou arrêter le Service à tout moment, et en informera l'Utilisateur par tous moyens. En cas d'arrêt définitif du Service, les présentes CGU pourront être résiliées de plein droit par le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, sans droit à indemnités de l'Utilisateur.

Enfin, le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats se réserve le droit de suspendre le Service pour des raisons d'intervention de maintenance sur le Site notamment ou de bloquer l'accès à certains Utilisateurs en cas de défaillance dans l'authentification ou d'événement que le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats considère comme anormal dans l'utilisation du Service.

ARTICLE 14 – CESSION DES CGU

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats puisse librement céder, apporter ou transférer, sous quelque forme que ce soit, ses droits et obligations résultant des présentes CGU à un tiers de son choix et qu'il sera par conséquent, dès le premier jour de la cession des présentes CGU, entièrement libéré de ses obligations au titre de la fourniture du Service.

L'Utilisateur sera informé de cette cession. Si l'Utilisateur s'oppose à cette cession, il renonce à toute utilisation du Service.

L'Utilisateur ne peut, en aucun cas, céder ou transmettre à un tiers, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice des présentes CGU sans l'accord préalable et exprès du cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats.

ARTICLE 15 – DIVISIBILITE

Si l'un des articles des présentes CGU s'avérait nul ou inopposable en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice, les autres articles conserveront toute leur force et leur portée.

ARTICLE 16 – RENONCIATION

Le fait pour le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats de ne pas se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions des présentes CGU n'emporte pas renonciation à se prévaloir de l'ensemble desdites CGU.

ARTICLE 17 – REGLEMENT DES DIFFERENDS

Pour tout différend entre l'Utilisateur et le cabinet COURTIER I Cabinet d'Avocats, l'Utilisateur peut saisir :

- S'il est consommateur : le médiateur national de la consommation de la profession d'avocat (<https://mediateur-consommation-avocat.fr>)
- Pour tout litige relatif aux honoraires et frais d'avocat : le Bâtonnier du Barreau de Marseille
- De manière générale, hors compétence du Bâtonnier du Barreau de Marseille et pour tout litige relatif à l'interprétation, la conclusion ou l'exécution des présentes CGU : les Tribunaux de Marseille si l'Utilisateur est un commerçant; toute autre juridiction compétente si l'Utilisateur est un consommateur.

Les présentes CGU sont rédigées en langue française. Elles ne peuvent être interprétées que dans leur version française. Elles sont soumises à la loi française.